

## Au sommaire

- Le remplacement de courte durée n'est pas du remplacement : Le SNES-FSU continue à en faire la preuve !
- « Parents vigilants » : attention, danger !
- Appel à mobilisation mardi 12 décembre
- Stages académiques à venir - C'est le moment de s'inscrire
- Démarches administratives : c'est le moment pour

## Le remplacement de courte durée n'est pas du remplacement : Le SNES-FSU continue à en faire la preuve !

Le remplacement de courte durée et le pacte sont un échec. Le SNES-FSU poursuit sa campagne de mobilisation contre le pacte et doit continuer à faire la preuve de cet échec en mettant en évidence que le remplacement de courte durée n'est pas la solution. Il nous faut donc disposer

d'informations nombreuses émanant des établissements et témoignant des multiples aberrations dans la mise en œuvre du RCD : interventions dans des matières qui ne sont pas suivies par les élèves, situations dans lesquelles les élèves ont dans la journée plusieurs heures d'une même matière avec des professeur-es différent-es, remplacements assurés par des AED, interventions de professeur-es dans des matières qui ne sont pas les leurs, etc.

Ces témoignages seront utiles à la section académique à plusieurs titres :

- communication sur les réseaux sociaux
- communication presse
- intervention au Rectorat lors du prochain CSAA

Pour toute information : [permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu)



## « Parents vigilants » : attention, danger !

Les sections académique et départementales ont été alertées à plusieurs reprises depuis le début de l'année sur des campagnes menées par le collectif des « Parents vigilants », créé par le parti Reconquête. Cette association a pour objectif d'infiltrer les conseils d'école ou conseils d'administration et livre des collègues en pâture sur les réseaux sociaux : projets pédagogiques sur la question de l'exil ou des migrations, éducation à la vie affective et sexuelle sont notamment visés. Le SNES-FSU, en intersyndicale, s'est adressé au Ministre le 16 novembre. Celui-ci ne daigne pas répondre. Ce collectif représente un réel danger pour la sécurité des personnels dont les noms sont parfois dévoilés mais aussi pour la conception de l'école portée par le SNES-FSU. L'école doit être un lieu de lutte contre l'intolérance et les discriminations. **La section académique souhaite donc recenser les intimidations de ce collectif afin d'intervenir au**



## Appel à mobilisation mardi 12 décembre

Le SNES-FSU appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser à l'occasion de la journée nationale intersyndicale de mobilisation contre le projet de réforme Granjean. Il s'agit notamment de supprimer 4 semaines de cours en classe de terminale en augmentant les stages, au détriment des disciplines professionnelles. En classes de 2nde et de 1ere ce sont aussi des heures de cours en moins. Cette réduction de l'ambition scolaire s'accompagne de la réduction de 15% des places dans des formations qualifiées de « non insérantes ». Dans l'académie, à Saint Médard en Jalles par exemple, des formations de bac pro tertiaire sont « remplacées » par une formation aéronautique qui ne cible pas du tout le même genre de public, contraignant des élèves jeunes et peu mobiles à se déplacer loin de leur domicile ou à renoncer à la formation qu'elles ou ils auraient souhaité suivre. Le SNES-FSU s'engage dans la mobilisation contre la réforme de la voie professionnelle, une réforme qui met à mal la voie professionnelle mais révèle aussi un projet éducatif professionnel régressif qui tourne le dos à l'ambition de faire réussir tous les jeunes. La manifestation aura lieu à Bordeaux. Lieu et heure de rassemblement vous seront communiqués ultérieurement.

## Stages académiques à venir C'est le moment de s'inscrire :

**Jeudi 11 janvier 2024**

**Nos salaires, nos carrières, notre statut, nos retraites, à l'épreuve du néolibéralisme**

Animé par Erick Staelen, secrétaire national, et Laurent Tramoni, en charge du secteur salaires, retraites, fonction publique au SNES national.

*La demande d'autorisation d'absence est à déposer le lundi 11 décembre 2023 au plus tard.*

[Présentation du stage + modalités d'inscription](#)



**Vendredi 26 janvier 2024**

**Faire vivre la section syndicale d'établissement : Conseil d'Administration, préparation de rentrée**

Dans le contexte de suppressions de postes et de baisse démographique annoncé, il est plus que jamais important de savoir comment se mobiliser au moment de la préparation de rentrée stage organisé et animé dans les différentes sections départementales.

*La demande d'autorisation d'absence est à déposer le 26 décembre 2023 au plus tard.*

[Présentation du stage + modalités d'inscription](#)

## Démarches administratives : c'est le moment pour

- **forfait mobilité durable**. Les dossiers doivent être renvoyés au plus tard le 31 décembre.
- **Frais de déplacement** : l'enveloppe frais de déplacement a enfin été réabondée. L'administration a diffusé les démarches préalables à la saisie d'un ordre de mission et communiqué un guide de saisie des frais de déplacement



- **Congé de formation professionnelle** : les demandes de congé de formation professionnelle sont à effectuer via colibri jusqu'au 14 décembre inclus.

Pour tout renseignement à ces sujets, contactez la permanence académique :  
[permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu) ou [0557816240](tel:0557816240)

### **Adhérer au SNES-FSU**

SNES-FSU section académique de Bordeaux

*Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h*

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | [permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu)

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux